

**CONSEIL MUNICIPAL****Du Lundi 21 Mars 2016 à 20 Heures**

L'an deux mil seize et le 21 mars le conseil municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur René KREMER, Maire.

Présents : Mesdames Aurélie CHENEVOY, Christiane ELION, Marie-France MARTIN, Brigitte PORCHEROT, Messieurs Yoann DUMONT, Michel HALEJCIO, Marc JULLIARD, René KREMER, Luc-Olivier MALFOY, Benoît RABIET.

Procurations : Madame Ophélie DARNY a donné procuration à Madame Aurélie CHENEVOY, Madame Aude ROGGEMAN a donné procuration à Madame Marie-France MARTIN, Monsieur Vincent BOITELLE a donné procuration à Monsieur Yoann DUMONT, et Monsieur Daniel CHEVANNE a donné procuration à Monsieur René KREMER.

Secrétaire de séance : Monsieur Yoann DUMONT.

Approbation du compte-rendu de la séance du 8 Février 2016.

Monsieur le Maire demande l'autorisation au Conseil d'ajouter deux points à l'ordre du jour :

- Reconduction ligne de trésorerie
- Echange terrain avec soulte à zéro

Pour : 13	Abstention : 1	Contre : 0
-----------	----------------	------------

1. Comptes de gestion 2015**Budgets : Général, EAUASS, Forêt, Spanc.**

Le maire expose aux membres du Conseil Municipal que les comptes de gestion des différents budgets établis par la trésorerie de Mirebeau-Sur-Bèze, à la clôture de l'exercice, les vise et certifie que les montants des titres à recouvrer et des mandats émis sont conformes.

Les comptes de gestion sont ensuite soumis au vote du Conseil Municipal.

Pour : 14	Abstention : 0	Contre : 0
-----------	----------------	------------

2. Comptes administratifs 2015

Monsieur Yoann DUMONT fait la présentation des comptes administratifs des Budgets : Général, EAUASS, Forêt et Spanc,

COMPTES ADMINISTRATIFS 2015

Après présentation des comptes administratifs 2015 des deux sections de fonctionnement et d'investissement des différents budgets, ceux-ci sont soumis au vote et les comptes arrêtés comme suit :

BUDGET GENERAL

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	781 723.44	378 159.96 €
Recettes	740 336.91	332 961.50 €
Clôture	✓ 41 386.53 €	✓ 45 198.46 €

Résultat global - 86 584.99 €

Pour : 12	Abstention : 0	Contre : 0
-----------	----------------	------------

BUDGETS ANNEXES**Budget FORET**

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	17 660.78 €	23 547.74 €
Recettes	94 713.37 €	3 972.22 €
Clôture	77 052.59 €	✓ 19 575.52 €

Résultat global 57 477.07 €

Pour : 12	Abstention : 0	Contre : 0
-----------	----------------	------------

Budget EAUASS

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	254 053.58 €	929 527.53 €
Recettes	262 964.64 €	890 600.10 €
Clôture	8 911.06 €	✓ 38 927.43 €

Résultat global - 30 016.37 €

Pour : 12	Abstention : 0	Contre : 0
-----------	----------------	------------

Budget du SPANC

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	1 141.86 €	0
Recettes	0	2 056.40 €
Clôture	✓ 1 141.86 €	2 056.40 €

Résultat global 9 14.54 €

Pour : 12	Abstention : 0	Contre : 0
-----------	----------------	------------

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	1 054 579.66 €	1 098 014.92 €
Investissement	1 331 235.23 €	1 229 590.22 €
Total général	2 385 814.89 €	2 327 605.14 €
Résultat général de clôture	✓ 58 209.75 €	

3. Affectation des résultats 2015 - Budgets : Général, EAUASS, Forêt, Spanc

	Commune	EAUASS	Forêt	Spanc
Résultat D'exploitation au 31/12/2015	- 41 386.53	8 911.06	77 052.59	-1 141.86
Affectation en réserve	0	8 911.06	21 075.52	0
Résultat Reporte en Fonctionnement	- 41 386.53	8 911.06	77 052.59	0
Résultat Reporte en Investissement	- 45198.46	- 38 927.43	19 575.52	2 056.40

Pour : 14	Abstention : 0	Contre : 0
-----------	----------------	------------

4. Budgets primitifs 2016 Budgets : Général, EAUASS, Spanc, Forêt

Monsieur le maire propose au vote les différents budgets primitifs suite aux différentes réunions de travail budgétaire. Il précise les investissements pour l'année 2016, Monsieur René KREMER présente les différentes sections chapitres par chapitres et met au vote les différents budgets.

Budget Général

	Investissement	Fonctionnement
Dépenses	516 582.19	718 413.36
Recettes	516 582.19	718 713.36
Pour : 14	Abstention : 0	Contre : 0

Budget EAUASS

	Investissement	Fonctionnement
Dépenses	355 458.14	307 837.39
Recettes	355 458.14	307 837.39
Pour : 14	Abstention : 0	Contre : 0

Budget Forêt

	Investissement	Fonctionnement
Dépenses	68 575.52	105 300.00
Recettes	58 575.52	105 300.00
Pour : 14	Abstention : 0	Contre : 0

5. Vote des quatre taxes

Monsieur le maire propose aux membres du Conseil Municipal le vote des quatre taxes, il projette une augmentation à 1 %.

	Taux actuels	Vote
Taxe d'habitation	13.22 %	13.35 %
Taxe foncière bâti	18.32 %	18.50 %
Taxe foncière non bâti	34.20 %	35.54 %
CFE	16.39 %	16.55 %

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal vote par

Pour : 14	Abstention : 0	Contre : 0
-----------	----------------	------------

6. Ratios Promus-Promouvables

Vu l'avis du comité technique du 11 mars 2016,

M. le maire informe l'assemblée des dispositions de l'article 49 de la loi du 26 janvier 1984 modifiée et concernant les règles d'avancement des fonctionnaires territoriaux :

Pour tout avancement de grade, le nombre maximal de fonctionnaires pouvant être promus est déterminé par un taux appliqué à l'effectif des fonctionnaires remplissant les conditions pour cet avancement. Ce taux, dit « ratio promus - promouvables », est fixé par l'assemblée délibérante après avis du comité technique (CT). Il peut varier entre 0 et 100 %.

Le conseil municipal après en avoir délibéré,

DECIDE :

1. D'adopter les ratios suivants :

GRADE D'ORIGINE	GRADE D'AVANCEMENT	RATIO (%)	OBSERVATIONS
Adjoint Administratif Principal de 2 ^{ème} classe	Adjoint Administratif Principal de 1 ^{ère} Classe	100 %	

2. D'autoriser M. le maire à signer tous les documents nécessaires.

3. D'inscrire des crédits suffisants au budget communal.

Il conviendra de supprimer le poste d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe et de créer le poste d'adjoint administratif de 1^{ère} classe.

Pour : 14	Contre : 0	Abstention : 0
-----------	------------	----------------

7. Subvention SCO Dijon

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal d'une demande d'aide financière de 1 500 € émanant du Sprinter Club Olympique Dijon, pour l'épreuve cycliste « Les prestiges junior » prévue le 29 mai 2016, dans Bèze (12 tours de Bèze-Chevigny-Noiron-Sur-Bèze), il propose au vote une aide de 750 €.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal vote par

Pour : 14	Contre : 0	Abstention : 0
-----------	------------	----------------

8. Reconduction de la ligne de trésorerie

Monsieur le Maire demande l'autorisation au Conseil Municipal, après consultations, de reconduire la ligne de trésorerie de 300 000 €, auprès de la Caisse d'Épargne qui se termine au 30 avril 2016, pour une durée de 12 mois, aux conditions de l'offre N°201603-13694.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal vote par

Pour : 14	Contre : 0	Abstention : 0
-----------	------------	----------------

9. Echange terrain

Monsieur le Maire, propose à l'assemblée d'échanger une parcelle cadastrée AP 378 de 71 m² avec Monsieur Jack JULLIARD. Ce dernier recevra de la commune 33 m², et il donnera 12 m² à la commune, pour une soulte à zéro euro, charges d'actes et de bornage à supporter par la Commune.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal vote par

Pour : 14	Contre : 0	Abstention : 0
-----------	------------	----------------

Questions diverses

- ✓ Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'à l'occasion de l'ouverture des grottes pour la saison 2016, un vin d'honneur aura lieu le 26 Mars 2016, au chalet à 11 heures.
- ✓ Une demande est faite afin d'utiliser la sacristie par la troupe de théâtre de Mirebeau.
- ✓ Une remarque est faite quant à l'heure affichée à l'horloge de l'Eglise, qui est décalée de 45 minutes.
- ✓ Une interrogation est formulée quant au nombre des personnes raccordées à l'assainissement collectif, et quelles seront les mesures prises pour les redevables, non raccordé dans les délais impartis.

Fin de séance à 22h00, suivie des signatures des délibérations des comptes administratifs, et budgets primitifs.

Le Maire
René KREMER